

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 5 MARS 2018**

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Lundi Cinq du mois de Mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre DUPONT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT – José SEVERIEN – Mme Marie-Flore DESIREE – M. Christian THENARD – Mme Nadia CELINI – M. Jean-Claude CHRISTOPHE – Mme Félicienne GANTOIS – M. Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Paulette LAPIN – Renetta CONSTANT – Marie-Antoinette LOLLIA – M. Julien BONDOT – Mmes Adrienne LAMASSE – Michelle COUPPE DE K/MARTIN – MM. Jean-Pierre WILLIAM – Solaire COCO – Jean-Pierre DAUBERTON – Mme Yane BEZIAT – MM. Ebéné BRIGITTE – Yvan MARTIAL – Julien DINO – Mme Maguy THOMAR – M. Philippe SARABUS – Mmes Marlène BORDELAIS – Roberte MERI – Liliane MONTOUT – M. Cédric CORNET.

ETAIENT ABSENTS : M. Jocelyn CUIRASSIER – Mme Ghislaine GISORS (excusée) – Mme Madlise BERTILI – M. Jocelyn MARTIAL – Mmes Christiane GANE – Solange BARBIN – MM. Guy BACLET – Fabrice JACQUES.

Madame Marie-Antoinette LOLLIA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

.....

**PRISE EN CHARGE DE TITRES
DE TRANSPORT PAP/PARIS/
TOULOUSE AU PROFIT DE DAVID
JALET ET ANAEL MATHIAS
EN VUE DE LEUR PARTICIPATION
À UN STAGE DE
PERFECTIONNEMENT
DE CYCLISME EN ESPAGNE**

CM-2018-1S-CAB-04

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la demande de madame Patricia MATHIAS, Présidente de l'association « Espoir du Sud », qui sollicite la Municipalité pour la prise en charge de deux titres de transport, en vue de la participation de David JALET et Anael MATHIAS, à un stage de cyclisme ;

Considérant que David JALET et Anael MATHIAS ont été sélectionnés par le club de l'Intégrale Bicycle Club de l'Isle Jourdain, pour participer à un stage de cohésion et de perfectionnement, du 17 au 25 février en Espagne ;

Considérant la prise en charge par le club "Espoir du Sud", des frais d'hébergement, de restauration, de transport Toulouse/Espagne et sur place, des deux jeunes licenciés ;

Considérant la volonté de la ville du Gosier d'accompagner dans le cadre de sa politique sportive, les athlètes qui évoluent au sein des associations de son territoire ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : De prendre en charge deux titres de transport à hauteur de deux mille deux cent trente-sept euros et vingt-sept centimes (2237,27 €) au bénéfice de messieurs David JALET et Anael MATHIAS, en vue de leur participation à un stage de cyclisme de cohésion et de perfectionnement en Espagne.

Article 2 : D'approuver la dépense engagée à cet effet et de l'imputer au chapitre 67 "charges exceptionnelles" du budget de la Ville.

Article 3 : D'autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

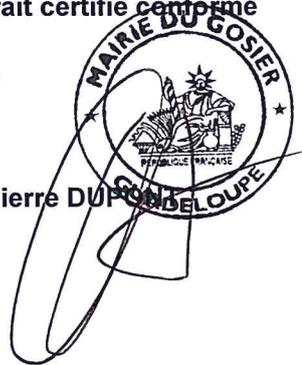
Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le
09 MARS 2018
Et publication ou notification
le
09 MARS 2018

Fait et délibéré à Gosier, le 5 mars 2018

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

- Jean- Pierre DUPONT



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Prise en charge de titres de transport PAP/PARIS/TOULOUSE au profit de David JALET et Anael MATHIAS en vue de leur participation à un stage de perfectionnement de cyclisme en Espagne

Date de transmission de l'acte : 09/03/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 09/03/2018

Numéro de l'acte : CM20181SCAB04 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20180305-CM20181SCAB04-DE

Date de décision : 05/03/2018

Acte transmis par : Ingrid SOUDAN

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes
9.1.3. Autres